



Nîmes le mercredi 2 décembre 2020

Objet: Licence FFCC 2021
ADHERENTS DIRECTS

Cher ami,

Voici venu le temps de penser à la saison 2021, et donc au renouvellement de votre licence (pour les anciens) ou à votre première adhésion (pour les nouveaux).

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ La demande manuscrite, obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main au verso du bulletin d'adhésion et dans les mêmes termes que le modèle joint
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- ✓ Deux photos
- ✓ Le chèque de paiement

Nous vous demandons d'être très vigilant dans l'établissement de votre dossier, bien remplir ou cocher toutes les cases : date de naissance, téléphone, délégué, président de course, etc ...

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL
Président FFCC



BULLETIN D'ADHESION Saison 2021

Licence Adhérent direct

Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.
Date limite de dépôt le 31 janvier 2021.

Cette licence est uniquement pour les membres qui ne sont pas rattachés à un club taurin : Evolution soumise à une modification de l'article 133 B du règlement général et sportif qui sera présenté à l'approbation lors du prochain comité directeur du 6 janvier 2021

<input type="checkbox"/> Président de Course	<input type="checkbox"/> Délégué de Course ou Adhérent direct
<input type="checkbox"/> Option de base : Socle de base obligatoire *Les personnes de plus de 65 ans devront prendre uniquement l'option de base Cotisation Fédéral..... 150,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité..... 27,00 € Total..... 177,00 € ou si licencié en 2020 : 172 €	<input type="checkbox"/> Option de base : Socle de base obligatoire *Les personnes de plus de 65 ans devront prendre uniquement l'option de base Cotisation Fédéral..... 20,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité..... 27,00 € Total..... 47,00 €
<input type="checkbox"/> Option 1 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 150,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité et Prime Individuelle 40,00 € Total 190,00 € ou si licencié en 2020 : 181,00 €	<input type="checkbox"/> Option 1 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 20,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité et Prime Individuelle 40,00 € Total 60,00 €
<input type="checkbox"/> Option 2 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 150,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité et Prime Individuelle 47,00 € Total 197,00 € ou si licencié en 2020 : 187,00 €	<input type="checkbox"/> Option 2 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 20,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité et Prime Individuelle 47,00 € Total 67,00 €

Je soussigné (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____ @ _____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Signature (obligatoire) :

Fait à _____, le _____

J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle..... (Précisez le collège)

Dans ce cas, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

*Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984, modifiée par les lois n° 87-979 du 7 décembre 1987 et n° 92-652 du 13 juillet 1992

Cadre réservé FFCC

Licence n° : 21/.....

Reçu le :

Mode règlement :

Date encaissement :

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Grand
30000 NIMES
Tél : 04.66.26.05.35 Fax : 04.66.26.18.24

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2021, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2021 pour se terminer le 31/01/2022.

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC à l'exclusion de toute autre activité.

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité).

La garantie Incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont :

⇒ Option de base

Responsabilité civile	Oui
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

⇒ Option 1

Responsabilité civile	Oui
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

⇒ Option 2

Responsabilité civile	Oui
Protection Juridique	Oui en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre : « **je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions des lois de 1984 modifiées en 1987 et en 1992*.** »

» Déclaration manuscrite à recopier :

AUTORISATION DE DIFFUSION DES INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarquoise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou je n'autorise pas à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarquoises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarquoise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès (art. 39 de la loi 78-17 dite CNIL) et de rectification (art. 40) aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes. Toutefois, vous avez un droit d'opposition à l'utilisation de ces données (art. 38).

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à _____, le _____

Signature (obligatoire) :

Je suis informé que conformément à la loi du 16 juillet 1984 modifiée par celle du 13 juillet 1992, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois fournir une attestation sur papier libre précisant « je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs ».